

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

I	Les Valeurs - Les Finalités
II	L'Accueil
III	L'Activité
IV	Le Sommeil
V	Les Repas
VI	Le Maternage
VII	La Socialisation
VIII	Le travail d'Équipe
IX	La place des Parents
X	Les Projets

I. VALEURS FINALITÉS 1

Les finalités éducatives	1
1) La sécurité affective.....	1
2) L'épanouissement et le bien-être.....	1
3) La socialisation.....	1
4) L'autonomie.....	1
5) L'éveil.....	2

II. L' ACCUEIL 3

A - Généralités3

1) Les valeurs de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant.....	3
2) Les professionnels offrent de.....	3

B - Les différentes étapes de l'accueil4

1) La pré-inscription.....	4
2) L'admission.....	4
3) L'adaptation.....	5

C - L'accueil des enfants malades ou porteurs de handicap6

1) L'accueil des enfants malades.....	6
2) L'accueil des enfants porteurs de handicap.....	6

D - L'accueil au quotidien à la petite crèche « La Souris Verte »7

1) L'équipe.....	7
2) Un aménagement qui facilite l'accès et la circulation à l'intérieur de la structure.....	7
3) Lieu d'accueil.....	8
4) Préparation de l'accueil.....	8
5) Arrivée et départ.....	9
6) Feuille de transmission.....	9

E - L'accueil au quotidien à la crèche familiale « La Pirouette »10

1) Préparation de l'accueil.....	10
2) L'accueil.....	10

III. L'ACTIVITÉ 12

A - Généralités12

1) L'activité est un jeu.....	12
2) Rôle du professionnel.....	13

B - L'activité à La Souris Verte14

1) L'aménagement de l'espace.....	14
2) L'organisation de l'activité.....	16

C - L'activité à La Pirouette17

1) Aux domiciles des assistantes maternelles.....	17
2) Au jardin d'éveil.....	18
3) La ludothèque.....	18
4) Des événements particuliers.....	18

IV. LE SOMMEIL 19

A - Généralités19

1) Rôle du professionnel.....	19
-------------------------------	----

B - Le sommeil à La Souris Verte	20
1) L'espace Sommeil	20
2) Les siestes	20
3) Le repos	21
4) La sécurité.....	21

C - Le sommeil à La Pirouette	22
1) L'espace.....	22
2) Les siestes	22
3) Le repos.....	23

V. REPAS..... **24**

A - Généralités	24
1) Le repas : un besoin.....	24
2) Rôle du professionnel	24

B - Les repas à La Souris Verte	26
1) Organisation et espace pour les repas	26
2) L'alimentation au biberon.....	26
3) L'alimentation à la cuillère : la diversification	27
4) A table.....	27
5) Le goûter.....	28
6) La boisson.....	28
7) Échange avec API notre prestataire de service de restauration	28

C - Les repas à La Pirouette	29
1) L'alimentation au biberon.....	29
2) L'alimentation à la cuillère : la diversification	29
3) A la table familiale	29
4) Le goûter.....	30
5) La boisson.....	30

VI - LE MATERNAGE

A - Généralités	31
------------------------------	-----------

B - Rôle du professionnel	31
--	-----------

C - Le maternage à La Souris Verte	33
1) L'aménagement de l'espace	33
2) Planning des professionnels	33
3) Le change et les soins d'hygiène	33
4) Le pot et les toilettes.....	34
5) L'hygiène.....	34
6) Le portage.....	34
7) Les "bobos"	34
8) L'objet transitionnel ou doudou	35

D - Le maternage à La Pirouette I	36
--	-----------

VII. LA SOCIALISATION

A - Généralités	38
1) Les valeurs.....	38
2) Rôle du professionnel	38

B - La socialisation à La Souris Verte	39
---	-----------

1) L'espace.....	39
2) Organisation de la journée.....	39
3) Les règles	39
4) Le langage	40
C - La socialisation à La Pirouette	41
1) Au domicile de l'assistante maternelle	41
2) Au jardin d'éveil.....	41
VIII. LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	42
A - Généralités	42
1) Les valeurs.....	42
2) Rôle du professionnel	42
B - Le travail d'équipe à La Souris Verte.....	43
1) L'équipe pluridisciplinaire.....	43
2) Les réunions.....	43
3) Les outils de communication dans l'équipe	43
4) La formation collective.....	44
5) L'accueil des nouveaux professionnels dans l'équipe.....	44
C - Le Travail d'équipe à La Pirouette.....	45
1) La composition de l'équipe	45
2) Les réunions.....	45
3) Les outils de communication.....	45
4) Le Jardin d'éveil	46
5) La formation collective.....	46
6) Le partage des compétences et la complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire	46
7) L'intégration des nouveaux professionnels dans l'équipe	47
8) Des réunions de cohésions pour les coordinatrices.....	47
IX. LA PLACE DES PARENTS.....	48
1) Les valeurs.....	48
2) Rôle des professionnels	48
B - La place des parents à La Souris Verte.....	49
1) Le rendez-vous d'admission	49
2) L'adaptation avec les parents	49
3) Les moyens de communication.....	49
4) Les événements ponctuels	50
C - La place des parents à La Pirouette	51
1) Dans les premiers contacts.....	51
2) Dans l'accueil au quotidien	51
3) Rencontre avec la responsable.....	51
4) Les événements ponctuels	51
X. PROJETS.....	52
A - L'art en éveil	52
B - La communication.....	52
C - L'inclusion des parents.....	53

I. VALEURS FINALITÉS

S'appuyant sur une équipe de professionnels stables, l'accueil vise à accompagner l'enfant et ses parents dans leurs premières séparations. Il favorise la sécurité affective, l'épanouissement, la socialisation, et l'autonomie.

L'ensemble des professionnels travaillant dans le service, s'appuient sur les valeurs suivantes :

- Chaque enfant est unique, il a droit au respect et à une attention particulière
- Les valeurs de chaque famille sont prises en considération ; l'équipe s'inscrit dans un relais éducatif pour l'enfant
- Le plaisir et le bien-être de l'enfant sont les bases de toute intervention
- À travers tous les moments de la vie quotidienne, les professionnels cherchent à valoriser les compétences et les capacités de chaque enfant

Les finalités éducatives

1) La sécurité affective

- Créer un climat de confiance avec l'enfant et sa famille
- Faciliter la continuité des valeurs familiales
- Leur permettre d'avoir des repères dans le temps et l'espace

2) L'épanouissement et le bien-être

- Répondre aux besoins physiologiques
- Respecter l'intégrité de l'enfant dans son corps, dans son être
- Leur permettre d'exprimer leurs envies et leurs émotions

3) La socialisation

- Leur permettre de découvrir un autre lieu de vie avec ses règles
- Faciliter la rencontre : entre enfants et avec l'adulte

4) L'autonomie

- Encourager les compétences de chaque enfant en « l'aidant à faire tout seul »
- Permettre le libre choix des jeux et activités

5) L'éveil

- Permettre à chaque enfant de se développer à son rythme
- Stimuler leur curiosité par le jeu, et appréhender le monde qui les entoure
- Leur permettre de développer leur créativité et leur imagination
- Privilégier le plaisir comme moteur

II. L'ACCUEIL

A - Généralités

1) Les valeurs de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant sont :

- Favoriser l'interaction parents enfants en reconnaissant les besoins de chacun
- Faciliter la séparation comme première étape vers l'autonomie
- Faciliter l'adaptation par la prise en compte de chaque enfant comme un individu à part

2) Les professionnels offrent de :

- Respecter l'enfant en tant que personne
- Permettre à l'enfant d'acquérir une sécurité de base
- Collaborer en harmonie avec les parents dans la recherche permanente du bien-être de l'enfant
- Respecter la Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant.
(Arrêté ministériel en date du 23/09/2021 NOR :SSAA2128574A)

B - Les différentes étapes de l'accueil

1) La pré-inscription

Toutes les familles quel que soit leur situation sociale (demandeurs d'emploi / personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants / femme isolée en état de grossesse ayant effectué la déclaration de grossesse et les examens prénataux / personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle) peuvent effectuer une préinscription.

Toutefois une priorité est donnée aux familles résidant dans la communauté de communes du canton de Villé.

▪ L'information

Les parents peuvent recevoir une information sur toutes les possibilités de mode d'accueil qui s'offrent à eux, suivant leur situation (horaire de travail, lieux de résidence...).

Les caractéristiques, fonctionnements, et coût de chaque mode d'accueil sont explicités aux parents.

Cette mission est conduite par les coordinatrices petite Enfance, en partenariat avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le Relais Petite Enfance et la direction de la MJC Le Vivarium.

Les deux sites internet de l'EAJE sont un support d'informations, les parents peuvent y trouver la présentation de chaque service, le règlement de fonctionnement, le projet d'établissement, des articles sur les projets pédagogiques en cours.

▪ La connaissance de la structure d'accueil de leur choix

En ce qui concerne la petite crèche et la crèche familiale, l'une des coordinatrices propose un rendez-vous qui a pour but de présenter le fonctionnement de ces 2 types d'accueil afin de permettre aux parents de faire un choix.

2) L'admission

La demande d'admission est confirmée par les parents après la naissance de l'enfant. L'avis favorable est confirmé par l'une des coordinatrices en tenant compte des places disponibles et des priorités d'accueil définies dans le règlement.

▪ Le rendez-vous d'admission

Le moment de l'admission est l'occasion pour les coordinatrices d'établir une relation de confiance avec les familles et de répondre aux questions que se posent les parents. Ceux-ci signent le règlement intérieur après en avoir pris connaissance, et remplissent les différents documents. Les parents sont informés des grandes lignes du projet éducatif et pédagogique en cours.

▪ La visite médicale d'admission

Elle est faite par le Référent Santé et Accueil Inclusif du service pour tous les enfants de moins de 4 mois.

Elle conclut la possibilité pour l'enfant d'être accueilli. Elle devrait précéder l'adaptation, mais si aucun problème de santé n'est signalé par les parents, elle peut être faite dans les premiers jours d'accueil. Pour les enfants de plus de 4 mois, un certificat de non-contre-indication devra être délivré par le médecin traitant ou le pédiatre de l'enfant.

▪ Les documents d'admission

L'inscription définitive de l'enfant est formalisée par les documents suivants :

- Un dossier de renseignements répertoriant les coordonnées de la famille, le nom du médecin traitant ainsi que les renseignements médico-sociaux, diverses autorisations signées par les parents,
- Une fiche d'informations concernant les habitudes de l'enfant,
- Si l'accueil est régulier, les horaires d'accueil réservés et le contrat de mensualisation,
- L'adhésion à la MJC Le Vivarium.

3) L'adaptation

L'adaptation consiste à accueillir, de façon progressive et personnalisée chaque enfant, avec ses parents d'abord, puis en leur absence.

C'est un temps pour faire connaissance.

Les professionnels instaurent un dialogue avec les parents. Ceux-ci transmettent des informations précises concernant les habitudes de vie de l'enfant. A travers ces rencontres et ces échanges successifs, une relation de confiance se met en place, condition nécessaire pour soutenir la séparation.

Elle se fait au minimum en quatre temps :

- La première fois l'enfant est accompagné d'un ou des deux parents.
- La deuxième fois, l'enfant reste seul un temps court (au maximum 1 heure)
- La troisième fois, il prend un goûter ou un biberon en restant un peu plus longtemps
- La quatrième fois, il reste un temps plus long en intégrant une sieste

La progression entre les différentes phases est modifiée si le comportement de l'enfant le nécessite. Ces différents temps doivent se succéder de façon régulière, à des intervalles courts (minimum 2 fois par semaine) afin de permettre à l'enfant de se souvenir.

C - L'accueil des enfants malades ou porteurs de handicap

1) L'accueil des enfants malades

Les enfants malades peuvent être accueillis dans le respect des protocoles établis par la pédiatre du service et l'infirmière-puéricultrice D.E., se partageant tout deux les fonctions de Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI).

Différents protocoles (cf. règlement de fonctionnement) ont été établis :

- Protocole en cas de fièvre
- Protocole en cas de gastroentérite
- Protocole en cas de bronchiolite
- Protocole en cas d'asphyxie

Cet accueil nécessite une collaboration importante entre les professionnels et les parents. Ainsi, il est demandé aux parents :

- De consulter un médecin si leur enfant présente une fièvre supérieure ou égale à 38°5.
- D'informer le personnel des symptômes présentés par l'enfant, des médicaments donnés avant son arrivée afin de permettre à celui-ci d'assurer la surveillance de l'état de santé de l'enfant.
- D'informer le personnel en cas de traitement prescrit par le médecin, même pour les médicaments donnés exclusivement à la maison, de nous montrer s'il le souhaite un double de l'ordonnance.
- De fournir une autorisation écrite ainsi qu'un double de l'ordonnance, si des prises médicamenteuses sont à donner pendant le temps d'accueil. L'ordonnance médicale doit préciser le nom et prénom de l'enfant, le nom des médicaments et la posologie ainsi que la durée du traitement. Cela s'applique également pour un antipyrétique prescrit.
- D'être joignable, pour les informer sur l'évolution de l'état de santé de leur enfant durant le temps de l'accueil surtout si celui-ci devait se dégrader.
- De rechercher leur enfant si son état de santé le justifie (cf. protocoles).

Le service se réserve également le droit de ne pas accueillir les enfants dont l'état de santé contre-indique un accueil en collectivité (une fièvre très élevée qui atteint les 39°5, ou une maladie grave nécessitant une surveillance accrue).

L'enfant atteint d'une maladie chronique sera accueilli si son état de santé est compatible avec les contraintes du service. Un protocole de soins individuel établi par le médecin traitant et soumis au RSAI du service sera mis en place.

2) L'accueil des enfants porteurs de handicap

Les enfants porteurs de handicap, quelle que soit la nature de ce handicap, pourront être accueillis si leur état de santé ainsi que les contraintes liées à des soins spécifiques sont compatibles avec l'organisation du service et le nombre de professionnels présents. Cet accueil sera soumis à l'accord du RSAI.

La collaboration avec d'autres professionnels qui entourent l'enfant et sa famille est possible, avec des interventions pendant les horaires d'accueils si cela s'avère nécessaire. Un projet individualisé sera mis en place.

D - L'accueil au quotidien à la petite crèche « La Souris Verte »

1) L'équipe :

Elle est composée :

- D'une coordinatrice Petite Enfance, éducatrice de Jeunes Enfants, responsable du service
- D'une adjointe infirmière puéricultrice, responsable de la crèche familiale
- D'une Éducatrice de Jeunes Enfants
- De 3 auxiliaires de puéricultures
- De 3 animatrices (CAP)
- D'un agent polyvalent Petite Enfance
- D'une apprentie
- En fonction du projet pédagogique, des intervenants peuvent animer des moments ludiques (intervenant en musique, plasticien...)

Des séances d'analyse des pratiques professionnelles ont lieu toutes les 6 semaines à raison de 16h par an avec une psychologue.

Une ou deux journées pédagogiques sont organisées chaque année dans le cadre de la formation continue.

Chaque membre de l'équipe peut aussi demander une formation individuelle.

2) Un aménagement qui facilite l'accès et la circulation à l'intérieur de la structure

▪ Les accès

La maison de l'enfant est située à Villé, plus grand village de la Communauté de Communes. Elle est au cœur de la zone de loisirs et bénéficie d'un parking pour un accès simplifié du bâtiment. Construite de plein pied, elle facilite l'entrée des parents qui arrivent avec leurs enfants en poussette. Un code d'accès est donné aux parents pour pouvoir entrer dans les locaux, par la porte sécurisée.

▪ La signalétique

Toutefois c'est le jardin extérieur avec sa structure de jeux colorée qui annonce de loin sa présence sur le site de la zone de loisirs de Villé.

À l'intérieur, des panneaux annoncent sur les portes, l'entrée de la petite crèche.

Dans l'entrée, se situe également le bureau de la secrétaire ainsi que le bureau des deux coordinatrices Petite Enfance. Un nouveau parent arrivant dans la maison de l'enfant trouvera toujours une personne pour le renseigner et l'orienter.

3) Lieu d'accueil

L'espace d'accueil de la petite crèche la Souris Verte permet à chaque parent de pénétrer au cœur même de la structure.

Le vestibule permet de déposer les affaires des enfants (marqués à leur nom), de les dévêtir mais aussi de prendre son temps avant de les confier aux soins de l'équipe.

Le parent par des rappels visuels, peut se repérer dans les étapes et les règles d'accueil (ex : déchausser l'enfant, inscrire l'arrivée et le départ de l'enfant à l'aide de l'écran tactile...).

Là, il peut également s'enquérir des dernières informations écrites sur le tableau d'affichage.

La salle est installée et des jeux sont mis à disposition de l'enfant dès son arrivée pour susciter son intérêt.

4) Préparation de l'accueil

La coordinatrice fait visiter les locaux et présente l'équipe qui va s'occuper de l'accueil de leur enfant et ensemble ils vont définir la fonction et les modalités de l'adaptation.

Durant l'adaptation, une fiche d'adaptation est remplie par le professionnel avec l'aide des parents. Y sont consignés des renseignements sur l'enfant ainsi que des informations sur le déroulement de l'adaptation.

Cette fiche est consultable à tout moment par l'équipe.

Le planning de l'adaptation est fait de telle sorte que le même professionnel accueille l'enfant et son parent. C'est également lui qui fixe l'horaire et la durée des rendez-vous suivants, en tenant compte du comportement de l'enfant et en concertation avec les parents.

5) Arrivée et départ

Les parents sont invités à entrer dans le lieu de vie. Des sur-chaussures sont prévues à cet effet. Chaque parent et enfant est accueilli individuellement par un membre de l'équipe à son arrivée, au début ou à la fin de l'accueil. C'est le moment d'un échange verbal, passage des transmissions et informations.

Cette rencontre permet aux professionnels d'accompagner la séparation ou le retour du parent dans un climat de confiance.

6) Feuille de transmissions

Il y a une feuille de transmission par enfant et par jour. Elle est remplie à l'arrivée par les parents et pendant le temps d'accueil par les professionnels.

Elle est le support de l'échange verbal entre les professionnels et les parents.

Elle permet un suivi de l'enfant tout au long de la journée. Les professionnels y noteront le rythme de l'enfant, ses activités, les remarques par rapport à ses relations avec ses pairs ou les adultes, les anecdotes... Ces informations seront transmises au parent à son retour.

Ces échanges, verbaux ou écrits, sont garants de la cohérence entre la vie de l'enfant à la maison et le lieu d'accueil, et de la cohérence de l'accueil sur une même journée. Ils font le lien entre les différents professionnels qui s'occupent de l'enfant.

E - L'accueil au quotidien à la crèche familiale « La Pirouette »

1) Préparation de l'accueil

▪ Le choix de l'assistante maternelle ou la première rencontre

A la crèche familiale, la responsable du service propose une assistante maternelle disposant d'une place disponible et correspondant à l'âge de l'enfant. Les parents prennent rendez-vous avec elle à son domicile. Cette rencontre permet aux parents et à l'assistante maternelle d'échanger : l'assistante maternelle présente les espaces de son domicile dans lesquels les enfants accueillis vivent, expose ses méthodes éducatives ainsi que le déroulement d'une journée d'accueil. Les parents expliquent leurs attentes, leurs besoins (horaires...).

Les parents font un retour de cette rencontre à la responsable. Avec l'accord de l'assistante maternelle, la coordinatrice confirme l'attribution de cette place d'accueil.

▪ La rencontre coordinatrice-parents-assistante maternelle

Elle se fait au domicile de l'assistante maternelle, environ 2 semaines avant le début de l'accueil, généralement début d'après-midi, pendant le temps de sieste des autres enfants accueillis.

Elle permet de déterminer les conditions pratiques et le cadre de cet accueil afin de définir les bases de fonctionnement. Le règlement de fonctionnement ayant été remis préalablement aux parents, certains points seront repris ou explicités si nécessaire.

Sont également abordés : les horaires d'accueil, les différentes autorisations signées par les parents, l'accueil de l'enfant en cas de maladie, le matériel de puériculture. Les attentes des parents seront envisagées au regard des possibilités et des contraintes chez l'assistante maternelle.

Dans un deuxième temps, l'échange se porte plus précisément sur l'enfant, ses habitudes et ses rythmes. Un calendrier d'adaptation est déterminé selon les règles fixées ci-dessus en accord entre les parents et l'assistante maternelle, sur une période maximale de 2 semaines.

2) L'accueil

Chaque enfant est confié à son assistante maternelle de référence. Cependant en cas d'absence de celle-ci (maladie ou congés annuels), le relais sera pris, dans la limite des places disponibles, par une autre assistante maternelle du service ou, exceptionnellement, par le multi-accueil collectif.

▪ Lieu d'accueil

Le lieu d'accueil de l'enfant est le domicile de l'assistante maternelle où certains aménagements ont été effectués afin de proposer un espace convivial, sécurisé, dans lequel chaque famille a des repères quant à l'organisation et à l'utilisation des divers lieux accessibles aux enfants (jeux, sommeil, repas, change...).

▪ Arrivée et départ

Les moments de l'arrivée ou de départ de l'enfant représentent un moment de communication et d'échange entre les parents, l'assistante maternelle et les enfants. Ils doivent permettre à l'enfant de faire la transition entre chez lui et son lieu de vie pour la journée et, au parent et à l'enfant de se quitter dans un climat de confiance. L'assistante maternelle accompagne l'enfant dans son rituel de séparation mis en place avec les parents.

▪ Le cahier de liaison

C'est un outil de transmissions où des informations concernant l'enfant sont consignées tant par les parents que par l'assistante maternelle : progrès faits par l'enfant, petits événements de la vie quotidienne, rythme de sieste, médicaments et autres observations utiles. Il permet d'assurer une continuité dans la prise en soins de l'enfant. Ce cahier accompagne l'enfant et permet aux parents et à l'assistante maternelle de se relayer en respectant le rythme et les besoins.

III. L'ACTIVITÉ

A - Généralités

1) L'activité est un jeu

Le jeu contribue pour une part importante au développement harmonieux de chaque enfant. C'est une activité spontanée qui va lui permettre de développer sa personnalité. L'enfant joue avant tout ce qui évolue en lui, il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue.

Ainsi l'activité ludique favorise l'accès à l'autonomie chez l'enfant.

Chaque moment du quotidien peut être considéré comme une activité, à l'âge où boutonner son pantalon, enfiler ses chaussures et sa veste pour la première fois, est une véritable victoire et fierté sur la route du « devenir grand ».

Mais le jeu et l'activité doivent être avant tout un réel plaisir pour l'enfant avant même d'être un outil pédagogique.

L'envie, le désir de l'enfant sont primordiaux.

Le caractère ludique de chaque situation est souligné, avant le souci d'un apprentissage spécifique. C'est cette alternance de jeux, activités ludiques qui fait le plaisir de l'enfant en accord avec ce qu'il est, ce qu'il vit, ce qu'il désire.

Il s'agit de lui laisser l'espace au sein duquel il s'autorisera ou non à participer à un jeu ou une activité. La possibilité pour l'enfant de choisir ses jeux lui permet de progresser à son rythme et d'être maître de son développement. De même, il n'existe pas de jeu genré, ni aucune distinction entre filles et garçons.

Un enfant qui est dans de bonnes conditions se remarque aisément : il est absorbé dans son activité, déploie des trésors de patience, d'ingéniosité, de curiosité, ignorant souvent ce qui se passe autour de lui.

2) Rôle du professionnel

- Aménager l'espace : organiser l'environnement de l'enfant. Cet aménagement doit permettre des activités adaptées aux différents stades d'évolution des enfants, en garantissant la sécurité et les besoins des uns et des autres,
- Connaitre et tenir compte des différents stades de développement de l'enfant et proposer des activités adaptées,
- Permettre à l'enfant une liberté d'action, de mouvement et de choix dans ses jeux : être à l'écoute de l'enfant,
- Permettre à l'enfant d'exercer son autonomie : privilégier l'expérience de l'enfant, son savoir-faire,
- Faire respecter les règles et limites instaurées dans le lieu. Elles sont primordiales car, sécurisent l'enfant physiquement et affectivement, l'introduisent dans le monde social. Laisser une grande liberté dans le jeu ne signifie pas l'absence de règles,
- Mettre des mots sur des moments vécus ensemble, verbaliser ce qui est en train de se jouer,
- L'adulte cherche à obtenir la coopération, la participation de l'enfant, et l'encouragement,
- Utiliser l'observation qui est à la fois un moyen d'action et un moyen d'évaluation : moyen d'action car c'est elle qui va permettre de guider l'enfant dans son évolution. C'est également un moyen d'évaluation car elle permet la redéfinition des actions des professionnels.

B - L'activité à La Souris Verte

1) L'aménagement de l'espace :

▪ L'espace intérieur

L'espace est un espace riche et ouvert afin de favoriser l'activité de l'enfant.

Un espace riche : dans un même espace sont aménagés différents coins pour organiser diverses activités : jeux de graines, transvasement, peintures, pâte à modeler, collage, jeux de construction, activité psychomotrice...

Un espace ouvert : il permet une libre circulation des enfants, ils peuvent choisir leur atelier et en changer suivant leur désir, le coin repos étant toujours accessible (canapé et transat taille enfant).

De plus, cette ouverture permet une continuité visuelle et auditive pour les enfants et réciproquement les adultes peuvent surveiller les enfants en leur laissant une autonomie.

L'espace s'adapte aux différents stades d'évolution de l'enfant, en particulier à ses possibilités motrices.

C'est en fonction de ces différents paramètres que les lieux de vie de la Souris Verte ont été aménagés.

✓ Le lieu de vie principal

C'est une grande salle composée de différents coins :

1. Un espace bébé, délimité par des meubles de rangement et petit canapés, espace au sein duquel les plus petits (avant la marche) sont en sécurité d'une part, et trouvent l'environnement propice à leur besoin et stade de développement d'autre part
2. Un coin calme pour les enfants qui ont besoin de se reposer
3. Deux coins plus particulièrement réservés aux jeux symboliques et d'imitation : dinette, poupées, petites voitures et déguisements
4. Un coin jeux de construction
5. Un espace réservé aux activités dirigées sur table. Il est clos, délimité par des meubles et une barrière munie d'une porte, pour permettre à un petit groupe de « grands » de faire des activités sans être dérangé par les plus petits
6. Un espace central vaste et vide qui permet aux plus jeunes d'exercer leurs premières expériences motrices, et aux plus âgés de se retrouver en groupe autour, par exemple, d'un jeu de construction, un parcours moteur.
7. Une salle d'eau qui est le lieu d'activités variées, tel que les jeux d'eau, la peinture, les jeux de transvasement...
8. Un espace repas, délimité par une barrière et meubles de rangement, cet espace est aussi utilisé pour cuisiner avec les enfants.

Nous disposons également d'une grande salle de jeux attenante au lieu de vie principal. Elle est équipée d'une structure motrice adaptée aux petits et grands (toboggans, plan incliné...), d'une piscine à balles, de véhicules à pousser, de trotteurs, de cerceaux, d'un tunnel, de deux tables pour des temps de repas ou des activités.

Une terrasse attenante avec gazon synthétique, permet des jeux extérieurs, située au nord, elle est bien utile en cas de forte chaleur.

En plus de ces 2 grands espaces de vie, nous avons également une petite salle multifonctions (20m²), elle y accueille, selon les projets : un espace doux (tente et jouets sensoriels), des expositions, des activités spécifiques...

Ces différents espaces nous permettent de séparer les groupes, de soulager les enfants du poids de la vie en collectivité à certains moments de la journée.

✓ **L'espace extérieur**

Le Jardin

C'est un espace clôturé d'une surface de 6 ares.

Il se divise en deux parties :

- La première avec son espace ludique (toboggan, bac à sable, balancelle, cabane...) et son pré engazonné
- La seconde avec l'espace potager.

Les alentours

L'implantation de la maison de l'enfant dans une zone rurale, loin de l'agglomération et en retrait des axes de circulation, permet en toute sécurité de sortir de l'enceinte du bâtiment avec les enfants et de découvrir la faune et la flore alentours : moutons, vaches, rivière, prés, insectes, oiseaux...

▪ **Les locaux annexes**

Nous utilisons également occasionnellement certains locaux de la MJC Le Vivarium, quand ils sont disponibles.

La salle de danse pour des activités motrices en musique, la salle de solfège ainsi que la salle de spectacles pour les événementiels.

2) L'organisation de l'activité

A la Souris Verte, l'activité privilégiée est le jeu libre car il émane de l'enfant et est par conséquent source de plaisir, propice à la rencontre et adapté à son développement.

L'enfant y est créateur en toute spontanéité, grâce à l'absence de contraintes, l'aménagement de l'espace et la mise à disposition de jouets et d'objets variés dans la limite des règles du lieu.

Le jeu libre et l'activité dirigée cohabitent tout au long de la journée. C'est en fonction du groupe, de l'âge des enfants, des observations des professionnels que vont s'organiser les activités, afin d'apporter une réponse individuelle ou collective adaptée aux enfants. Les activités sont proposées, jamais imposées. L'enfant peut suivre une activité, choisir de l'ignorer ou simplement regarder les autres faire.

La palette d'activités vise la diversité des expériences et des rencontres afin de proposer des situations d'éveil riches et variées qui sont à dissocier des démarches d'apprentissage. Elles suscitent la créativité de l'enfant au travers des activités artistiques et la découverte de la nature (promenades et potager).

Elles s'organisent autour des saisons, des temps forts de l'année, de thèmes ou de projets définis en réunion d'équipe.

Ainsi, quels que soit le temps et la saison, des activités à l'extérieur sont proposées.

De plus, dans un souci de variété, des activités ponctuelles sont planifiées dans un rythme hebdomadaire ou mensuel :

- Une musicienne intervenante
- Des sorties à la médiathèque
- Des interventions régulières dans nos locaux pour des temps de lecture, de contes....

L'équipe reste ouverte à toute intervention de la part des parents, grands-parents dans la transmission d'un savoir-faire et/ou la découverte d'une particularité culturelle.

C - L'activité à La Pirouette

1) Aux domiciles des assistantes maternelles

▪ L'espace intérieur

L'espace de jeu de l'enfant se trouve au domicile de l'assistante maternelle. Chaque assistante maternelle veille à adapter cet espace aux compétences et aux besoins de découverte et d'expérimentation de l'enfant. C'est un espace où il va pouvoir se mouvoir sans danger, expérimenter avec une certaine liberté et être accompagné par les paroles d'encouragements.

L'espace de jeu tient compte des enfants de différents âges qui évoluent chez l'assistante maternelle. Chacun doit pouvoir y trouver son compte de plaisir, d'échanges et de partage en toute sécurité.

La richesse de l'activité repose sur la participation progressive de l'enfant aux activités de la vie quotidienne d'une maison et de nombreuses situations d'éveil découlent de ces activités.

Par exemple : assister et/ou participer à la confection d'un gâteau permet à l'enfant (selon son âge) de faire connaissance avec les différents ingrédients, de nommer les ustensiles utilisés, de goûter divers aliments, de toucher, manipuler, et de profiter de la merveilleuse odeur pendant la cuisson...

L'important est la disponibilité et le temps que l'assistante maternelle met au service de ces différents moments et la place qu'elle donne à l'enfant rien qu'en accompagnant ses gestes du quotidien par des paroles explicatives, des invitations à participer et des encouragements.

L'assistante maternelle s'installe régulièrement avec eux pour des moments de jeux : comptines, dessins, pâte à modeler, jeux de construction, livres, ...

▪ L'espace extérieur

Dans un environnement rural tel que celui de la vallée de Villé, chaque assistante maternelle dispose d'un espace extérieur ou d'un jardin où les enfants peuvent jouer. Les jeux moteurs y sont à l'honneur : tricycle, camion porteur, ballons, toboggans...

De même, promenades et découverte de la nature et des animaux domestiques, sont fréquentes à tout moment de l'année.

▪ Les sorties

L'accueil de type familial permet une ouverture vers l'extérieur liée aux activités du quotidien :

- Accompagnement des plus grands à l'école
- Faire des courses au marché
- Aller à la boulangerie
- Faire des rencontres (promenades, pique-niques, aires de jeux, ...avec d'autres assistantes maternelles du service)

Ces sorties tiennent compte du rythme de sieste des enfants et sont variables d'une assistante maternelle à l'autre.

2) Au jardin d'éveil

Nous appelons jardin d'éveil, les moments de rencontre et de regroupement pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle dans la salle de jeux (voir descriptif page 16) à la Maison de l'Enfant et cela à raison d'une demi-journée par semaine. Ces moments sont encadrés par l'éducatrice de jeunes enfants et l'infirmière puéricultrice.

Il permet aux enfants de faire dès leur plus jeune âge, des expériences de vie collective. Les plus jeunes jouent librement en faisant des activités motrices nouvelles (structure motrice, piscine à balles). Des activités dirigées sont organisées pour le groupe des grands (2-3 ans) par l'éducatrice de jeunes enfants. Le groupe, l'encadrement et le matériel permettent que ces temps soient différents et complémentaires de ceux proposés à domicile. Ils suivent le projet pédagogique en cours.

3) La ludothèque

Pour varier le choix des jeux et jouets proposés aux enfants, les assistantes maternelles ont la possibilité d'emprunter des jeux chaque semaine à la ludothèque. Ils sont variés, adaptés aux âges des enfants accueillis.

Gérée par l'éducatrice de jeunes enfants, cette dernière conseille éventuellement les assistantes maternelles dans leur choix.

Des malles pédagogiques sont également prêtées aux assistantes maternelles qui se les partagent à tour de rôle.

4) Des événements particuliers

▪ Un intervenant extérieur

Chaque semaine, une musicienne intervenante fait découvrir aux enfants et aux assistantes maternelles, de nouvelles chansons en français mais aussi en dialecte alsacien, de nouveaux instruments et des sons parfois bien étranges. Elle aussi suit les thèmes mensuels, assurant là encore une continuité éducative dans ce qu'elle donne à découvrir aux enfants.

La participation des petits et des grands y est active tant dans la manipulation des instruments que dans les rondes et les chants qui sont volontiers repris tout au long de la semaine.

▪ Les fêtes et les sorties

L'année est soulignée par des moments de fêtes que nous n'oublions pas. Ils sont l'occasion de regroupement entre assistantes maternelles, parents et enfants du service ou aussi avec les autres services de la Maison de l'Enfant.

Ces moments exceptionnels sont source de découvertes et d'émotion partagée : la magie d'un spectacle, la rencontre avec des animaux hors du commun, la course folle à l'œuf de Pâques....

D'année en année, l'équipe travaille autour de l'organisation de ces temps forts en fonction des événements qu'elle souhaite marquer.

IV. LE SOMMEIL

A - Généralités

Le sommeil est nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux. Il permet de récupérer du stress, de la fatigue et de l'agitation. Chez le tout-petit, les rythmes du sommeil se modifient au cours des mois. Chez le nourrisson, le rythme veille sommeil est généralement stable avec des phases d'éveil qui durent de 1h30 à 2h.

Sur le rythme de sommeil et de veille, vont se moduler tous les autres rythmes. Le sommeil a son mécanisme dont il est important de respecter le rythme.

Le stade de l'endormissement est fondamental : si l'on manque ce moment propice à l'endormissement, le cerveau se remet en éveil et l'enfant ne peut plus s'endormir avant le cycle suivant (jusqu'à 2 heures plus tard).

L'enfant doit se sentir sécurisé pour s'endormir car s'endormir c'est se séparer des objets. Le doudou, la tétine, la gigoteuse personnels sont importants car ils permettent à l'enfant de faire la transition entre la maison, les parents et la structure et entre la veille et le sommeil. La présence de l'adulte garantit un meilleur endormissement en rassurant l'enfant.

Le bon déroulement et la qualité du sommeil nécessitent une cohérence dans les rythmes de la vie de l'enfant, en ajustant le rythme de la structure d'accueil à celui de la vie familiale. Ainsi, il est important de mettre en place des moyens de communication afin que parents et professionnels puissent assurer une bonne transition pour l'enfant.

1) Rôle du professionnel

- Repérer les signes de fatigue de l'enfant par l'observation car ils marquent le moment où l'enfant sera le plus à même de s'endormir sereinement.
- S'informer auprès des parents des habitudes et des rituels d'endormissement ainsi que des rythmes et des horaires de sieste
- Respecter les rituels, les gestes, les mots et les repères qui permettent à l'enfant de se sentir à l'aise dans ce moment particulier qu'est l'endormissement
- Accompagner l'enfant dans les moments de transition « veille-sommeil » et le rassurer par sa présence et des paroles sécurisantes
- Permettre progressivement à l'enfant d'être autonome pour l'endormissement
- Utiliser ses connaissances sur le sommeil afin de favoriser un sommeil de qualité et suffisant : au calme

B - Le sommeil à La Souris Verte

1) L'espace Sommeil

- Il est constitué de deux salles de sieste exclusivement réservées au sommeil. Elles sont attenantes à l'espace de vie principal. Cette proximité ainsi que deux fenêtres permettent la surveillance.
- Le mobilier est adaptable à l'âge des enfants : lits à barreaux pour les petits et barquettes pour les plus grands qui peuvent se lever tout seul.
- Deux petites fenêtres sur l'extérieur, un variateur de lumière procurent une ambiance favorable au repos.
- Des décorations chaleureuses au mur et sous forme de mobiles font de cet espace un lieu agréable avec des repères visuels.

2) Les siestes

La particularité de fonctionnement de la petite crèche génère une difficulté quant à attribuer un lit à chaque enfant. Cependant, la priorité est de coucher l'enfant à chaque fois dans la même salle de sieste.

▪ Pour les plus petits

Le rythme de sommeil est très individuel.

Dès les signes de fatigue repérés, nous offrons à l'enfant un temps individuel de transition autour de soins de maternage (change, déshabillage et gigoteuse). Ce temps nous permet de verbaliser à l'enfant l'arrivée de la sieste.

Si l'endormissement seul est difficile, un animateur pourra rester avec lui pour le rassurer, au moins dans les premiers temps. Nous disposons de lits sur roulettes, ce qui permet aussi de bercer l'enfant. Dans les cas où les salles de sieste seraient indisponibles, ou si l'enfant a beaucoup de mal à s'endormir à l'écart dans un lit, nous disposons de hamacs qui peuvent aussi être lieux de repos. L'enfant s'y sent protégé, en hauteur, enveloppé. Mais même si le hamac peut assurer une transition permettant les premières siestes à la souris verte, nous essayons progressivement d'amener l'enfant à dormir dans un lit, avec un accompagnement individuel qui a pour but de le rassurer.

▪ Pour les plus grands

L'une des salles est plutôt réservée au sommeil des grands qui ne font plus qu'une sieste en début d'après-midi.

Après le repas, le passage aux toilettes ou le change, constituent un repère avant la sieste.

Afin de respecter la durée et la qualité du sommeil de chacun, un adulte accompagne les enfants pendant toute la durée de la sieste : sa présence permet à chaque enfant de quitter la salle de sieste.

Dès son réveil sans déranger les dormeurs et par ailleurs elle permet de coucher des enfants arrivés plus tard en préservant le calme.

Avec les plus grands, le respect des rituels d'endormissement est aussi important, et tétines et doudous sont encore de la partie !

3) Le repos

L'enfant a parfois besoin de pouvoir s'éloigner des activités en cours, de se couper des autres et se mettre dans un état de veille passif, de relaxation, cela lui permet de récupérer de l'énergie et retrouver ses pleines capacités.

Nous disposons, dans les deux salles de jeux, d'espaces où l'enfant peut venir se reposer. Canapé et tapis de sol lui permettent de s'allonger ou rester assis en regardant les autres enfants, de se mettre pour un temps à l'écart de l'agitation. Les doudous et tétines peuvent l'accompagner dans ces moments.

4) La sécurité

La salle de sieste des plus petits avec des lits à barreaux uniquement :

Une surveillance visuelle régulière est assurée grâce aux deux grandes fenêtres intérieures, les rideaux restent partiellement ouverts pour une meilleure visibilité. Une surveillance auditive se rajoute avec un babyphone.

La sieste des plus grands avec des lits à barreaux et des lits barquettes en mousse :

Une animatrice reste dans la pièce toute la durée de la sieste permettant à chacun de dormir selon son rythme, de se réveiller sans réveiller ceux qui ont besoin d'une sieste plus longue.

C - Le sommeil à La Pirouette

1) L'espace

Chaque assistante maternelle aménage dans sa maison un espace individuel et personnalisé pour chaque enfant accueilli avec le lit qui lui est réservé et un environnement stable où il a ses repères (gigoteuse, doudou, tétine). Cet espace est installé dans une chambre du logement disponible en journée.

Des lits à barreaux (pliants ou non), conformes à la réglementation en vigueur, sont mis à disposition par le service.

2) Les siestes

En milieu familial, les rythmes de sieste sont très individuels et correspondent aux besoins de chaque enfant. En fonction de l'âge de l'enfant, il fait 1, 2 ou 3 siestes par jour.

Chaque assistante maternelle respecte les règles de sécurité et les directives concernant le sommeil. Les nourrissons sont couchés exclusivement sur le dos. Les enfants de moins de 18 mois n'ont ni couette ni oreiller dans leur lit. Ils sont couchés habillés d'une gigoteuse fournie par les parents ou par le service.

De façon générale, le moment de la sieste est précédé par des activités calmes.

Un rituel du coucher est mis en place avec le groupe d'enfants accueillis. Ce rituel est évolutif et les enfants sont souvent les acteurs de la mise en place. Le moment du coucher devient un moment de partage et de plaisir : les plus grands qui accompagnent les plus petits avant d'aller se coucher eux-mêmes. Il n'est pas rare qu'un enfant demande à aller se coucher quand il se sent fatigué !

L'enfant fait la sieste dans son lit : même si les premiers jours d'adaptation, des aménagements sont possibles le temps qu'il soit rassuré. L'assistante maternelle l'amènera progressivement à s'endormir dans son lit, au calme. Pendant le temps de sieste des uns, des activités calmes sont proposées aux autres afin de ne pas déranger les dormeurs.

Le lever de la sieste se fait au moment où l'enfant appelle ou se manifeste. Des baby phones sont utilisés pour faciliter la surveillance auditive des nourrissons ou quand la chambre est éloignée du lieu de vie.

Dans un souci de respect des phases du sommeil, l'assistante maternelle respecte la durée de sommeil et ne réveille pas les enfants.

Cependant, l'assistante maternelle, accueillant un enfant scolarisé en première année d'école maternelle est dans l'obligation de chercher cet enfant à l'école en fin de matinée et de ce fait réveillera l'enfant endormi à ce moment-là. Petit à petit, elle tentera d'adapter le rythme du petit à cette contrainte.

Si elle est dans l'obligation de le réveiller, elle le fait progressivement en ouvrant la porte de la chambre un moment avant, afin que l'enfant exposé aux bruits de la maison, puisse émerger progressivement et en douceur ! Les enfants scolarisés vont à l'école exclusivement le matin afin de préserver au maximum le rythme de sieste de l'ensemble des enfants accueillis.

3) Le repos

Au cours de la journée, l'enfant a la possibilité de faire des pauses qui lui permettent de se ressourcer. Fauteuil, tapis ou couverture sont à leur disposition ainsi que leur doudou ou tétine.

V. REPAS

A - Généralités

1) Le repas : un besoin

Le repas doit répondre aux besoins physiologiques de l'enfant. Il est aussi un moment d'échange et de convivialité.

Il a une valeur culturelle.

C'est un temps de découverte et de formation du goût car la sensibilité du goût s'éveille, se cultive et se perfectionne. En intervenant tôt, nous pouvons favoriser certaines habitudes alimentaires et développer le goût des enfants.

C'est un moment de socialisation et d'acquisition de l'autonomie Il nécessite :

- le calme
- la disponibilité de l'adulte
- le temps, en adaptant le déroulement du repas aux capacités de l'enfant
- l'écoute de l'enfant
- le bien-être : le professionnel et l'enfant doivent être confortablement installés, et heureux de se retrouver.

2) Rôle du professionnel

- S'informer auprès des parents, des habitudes alimentaires de chaque enfant et du rythme des repas,
- Être attentif aux signes de faim,
- Respecter les besoins : proposer à l'enfant les quantités et la variété d'aliments nécessaires à l'équilibre alimentaire,
- Tenir compte des envies et des goûts : l'enfant est invité à goûter les différents aliments mais en aucun cas n'est forcé à manger,
- Accorder à chacun une attention valorisante, une écoute individuelle,
- Amener progressivement l'enfant à respecter les règles sociales,

- Faire que ces moments soient ouverts à l'échange, la convivialité, et le respect des autres,
- Encourager et valoriser les progrès d'autonomie de l'enfant,
- Prendre simplement plaisir à ces moments où l'on se retrouve tous autour d'une table,
- Transmettre par l'échange avec les parents nos connaissances et nos observations de l'enfant afin de jouer un rôle de prévention et d'éducation nutritionnelle,
- Respecter les convictions religieuses de chaque enfant et éviter aux enfants de manger les aliments qui ne leur sont pas autorisés, dans la limite des possibilités,
- Permettre et accompagner la poursuite de l'allaitement maternel.

B - Les repas à La Souris Verte

Les moments de repas sont des temps attendus et réguliers, organisés en fonction de chaque enfant, du biberon donné dans les bras, du repas mixé donné à l'enfant dans un relax ou transat jusqu'au repas des plus grands partagés autour de la table.

1) Organisation et espace pour les repas

Les repas et goûters sont pris dans la salle de vie de la Souris Verte. Deux tables, un évier pour les adultes, un lavabo bas avec trois robinets pour le lavage des mains et un plan de travail pour la préparation des biberons composent l'espace du repas. Une majorité des enfants mangent à table. Les biberons ainsi que les repas mixés ou écrasés sont donnés individuellement, en fonction du rythme de chaque enfant.

Les transmissions qui concernent le repas (quantité, aliments rejetés, comportement...) sont notées sur la feuille de transmissions individuelle à chaque enfant pour avoir un suivi et informer les parents à leur retour.

Aux beaux jours des pique-niques sont servis une fois par semaine dans le jardin.

Les goûters de l'après-midi sont pris à l'extérieur si le temps le permet.

2) L'alimentation au biberon

Le biberon est fourni par les parents. Le lait est fourni par le service, une seule marque est proposée. Les parents fournissent le lait si le lait habituel de l'enfant n'est pas celui fourni par le service ou en cas de régime particulier. Les biberons sont préparés au fur et à mesure des besoins et chauffés au chauffe-biberon.

L'alimentation au biberon est un moment privilégié de relation individuelle avec l'enfant, il nécessite calme et confort, pour ce faire un fauteuil dit « d'allaitement » est placé à l'écart du groupe et permet à l'adulte de prendre l'enfant confortablement dans ses bras.

Si l'enfant rejette ce contact, parfois exclusivement réservé à la maman, il peut être installé dans un transat.

Nous acceptons les biberons de lait de mère dans le cadre de la poursuite de l'allaitement maternel, une information est alors donnée aux parents pour le respect des normes d'hygiène et de transport appliquée dans ce cadre. Le lait sera fourni chaque jour, tiré le jour même, la veille, ou congelé, conditionné en petite quantité dans plusieurs biberons, en quantité adaptée au besoin de l'enfant. (cf. protocole de conservation et de transport du lait maternel).

3) L'alimentation à la cuillère : la diversification

L'alimentation à la cuillère des repas mixés se déroule généralement entre 11h et 12h en fonction du rythme de l'enfant. Elle se compose d'un repas mixé fin jusqu'à 12 mois environ.

L'enfant est installé face à l'adulte dans un transat ou un relax, en fonction de son développement. Le repas est ici donné au calme dans l'espace repas pendant que les plus grands jouent dans une autre salle. Le professionnel peut ainsi avoir une relation individuelle avec l'enfant, sans s'occuper du groupe.

Lorsque l'enfant commence à manger de petits morceaux nous proposons un repas à texture moins lisse (protéine mixée, légumes et pomme de terre écrasée ou petits féculents). Il peut alors s'asseoir à table et commencer à manger seul avec des couverts ou même avec les doigts.

Les aliments lui sont nommés dans un souci de découverte du goût et des aliments surtout à cet âge de diversification alimentaire.

Nous prenons bien soin, lors du contact quotidien avec les parents, d'échanger sur les nouveaux aliments introduits et les comportements observés afin d'assurer une continuité entre la maison et la structure.

4) À table

Les repas sont préparés par un traiteur, livrés en liaison froide, ils sont réchauffés dans un four dédié.

Pour les plus grands vient le temps de l'autonomie. Les enfants se lavent les mains avant de s'installer.

Le repas chaud est amené sur un chariot, une personne assure la découpe et prépare deux plats de service, un par table. Au minimum un animateur par table reste assis avec les enfants tout au long du repas. C'est lui qui servira les enfants sur assiette en nommant les plats que les enfants vont déguster.

Selon leur âge, les enfants mangent seuls avec les doigts, une cuillère ou une petite fourchette.

Le respect des autres est aussi primordial, le calme est requis sans pour autant empêcher les échanges entre enfants, au contraire. Le repas est terminé lorsque tous les enfants ont fini de manger mais là aussi l'appétit de l'enfant est respecté, nous incitons les enfants à goûter sans jamais les contraindre.

À la fin du repas, chaque enfant se débarbouille avec un gant de toilette, enlève sa bavette, et dépose son linge sale dans le panier prévu à cet effet.

Nous essayons de moduler le temps du repas en fonction des enfants présents, pas trop court pour que le repas reste convivial et permette l'échange, ni trop long pour éviter une certaine impatience.

Les menus sont consultables par les parents, en ligne via l'extranet de notre prestataire de service de restauration ou par voie d'affichage dans le service.

5) Le goûter

Au même titre que le repas, le goûter est un moment de convivialité et d'échanges pendant lesquels un ou plusieurs adultes s'installent avec les enfants.

Pour les petits, il a lieu entre 15h et 16h30 en fonction de leur rythme sur le même mode que le déjeuner. Il se compose d'un laitage, une compote et un petit gâteau bébé pour ceux qui mangent de petits morceaux.

Pour les grands, il a lieu à 15h45 et est pris en commun. Il se compose d'un fruit, un produit laitier et un produit céréalier.

Les anniversaires sont fêtés avec plaisir et avec les bons gâteaux ou autres préparations apportés par les parents.

6) La boisson

Tout au long de la journée, la boisson proposée est l'EAU et parfois une tisane sans sucre.

7) Échanges avec API notre prestataire de service de restauration

Une commission crèche a lieu chaque trimestre sur le site de la cuisine centrale pour faire le point sur la prestation, l'Éducatrice de Jeunes Enfants y participe activement.

C - Les repas à La Pirouette

1) L'alimentation au biberon

Elle se fait à la « demande » c'est-à-dire au rythme individuel du nourrisson.

Le lait infantile est acheté par les assistantes maternelles (sauf pour les laits spécifiques délivrés sur ordonnance).

Pour des raisons sanitaires, l'assistante maternelle prépare les biberons au fur et à mesure des besoins en respectant scrupuleusement les règles de reconstitution du lait en poudre.

Le temps de prise du biberon est un moment de communication privilégié entre l'adulte et le bébé : pour ce faire, l'assistante maternelle prend le temps et s'installe au calme.

Le bébé prend les quantités qui lui sont nécessaires et ne sera pas forcé à boire davantage que son appétit le nécessite.

L'allaitement maternel peut être poursuivi aux mêmes conditions d'hygiène que dans le multi-accueil (cf. protocole de conservation et de transport du lait maternel).

2) L'alimentation à la cuillère : la diversification

La diversification se fait en étroite collaboration entre les parents et l'assistante maternelle. Le début de la diversification est fait par les parents sur les indications du médecin de l'enfant.

Le RSAI peut être consulté à ce sujet pour un complément d'informations.

Afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil, l'assistante maternelle favorise les échanges avec les parents autour des nouveaux aliments introduits et de l'attitude de l'enfant (cf. cahier de liaison).

L'enfant est nourri individuellement par l'assistante maternelle, installé en face d'elle dans un transat ou un relax (ou dans ses bras si telle est l'habitude de l'enfant).

Le repas mixé est fourni par l'assistante maternelle : préparation « maison » avec des légumes frais du potager ou petit pot « acheté ».

3) A la table familiale

Les repas sont pris à la table familiale de l'assistante maternelle, selon le cas avec les autres membres de la famille de celle-ci (conjoint, enfants).

Ils sont élaborés et préparés par elle en tenant compte des règles sanitaires, d'équilibre alimentaire et des goûts et des besoins des enfants.

Chaise haute, rehausse, chaise, permettent d'installer chaque enfant (de 12-15 mois à 4 ans révolus) à la bonne hauteur et favorisent ainsi leur autonomie et leur participation à ce moment d'échange et de convivialité. Très tôt, le petit qui ne mange pas encore tout seul, trouve sa place à cette table et après son repas mixé, goûte des petits morceaux au gré de ses envies et se prépare progressivement et dans le plaisir, à manger des aliments variés et non mixés.

En fonction de l'âge des enfants présents, chaque assistante maternelle organise le déroulement du repas en respectant l'autonomie de chacun : les aînés participent à la mise de table, guident les plus jeunes ou les aident.

Des règles clairement énoncées, respectueuses du bien-être et connues par chaque enfant régissent le comportement à table : ils sont invités à goûter de tout, ne sont pas forcés à vider leur assiette.

Selon le cas, ils restent assis à table jusqu'à ce que le repas soit terminé pour tous les enfants ou jusqu'à ce qu'il ait lui-même terminé de manger.

Quel plaisir de manger ce qu'il a vu préparer et senti mijoter dans la matinée ! Et quelque fois, il a participé à la préparation.

4) Le goûter

Le goûter est pris au lever de la sieste de l'après-midi, individuellement ou collectivement, selon le groupe et l'âge des enfants accueillis chez l'assistante maternelle.

Il fait partie de l'équilibre alimentaire de la journée et, conformément aux recommandations nutritionnelles, est constitué systématiquement d'aliments de au moins 2 des 3 familles suivantes : fruit, céréales, laitage. La présence du laitage est privilégiée pour les enfants de moins de 3 ans.

5) La boisson

Tout au long de la journée, à table ou entre les repas, la boisson proposée est l'EAU.

VI - LE MATERNAGE

A - Généralités

Le maternage c'est l'ensemble des soins corporels et affectifs apportés à l'enfant dans un climat protecteur et de confiance.

Le maternage suppose une relation de qualité. Celle-ci nécessite de considérer l'enfant comme une personne et comme un partenaire actif dans la relation. C'est un être doué de compétences et d'initiatives : il mérite d'être respecté et considéré comme un sujet dont on perçoit les manifestations et non comme un "objet" que l'on manipule.

Le corps de l'enfant lui appartient, trop ou trop peu de gestes peuvent nuire à sa sécurité affective.

Il est nécessaire de montrer à l'enfant par la parole, le toucher, que son corps est agréable, ce qui peut favoriser l'acquisition du schéma corporel, sans forcer une relation que l'enfant ne souhaite pas. Ceci est important pour la structuration de sa personnalité sexuée. Cependant, on ne doit pas non plus adopter une attitude de défense, de rejet par rapport au corps de l'enfant qui est source d'émotions.

Les premières relations de l'enfant tissées avec sa famille sont la base de sa sécurité affective.

Les professionnelles occupent une fonction contenante : l'observation, l'échange avec les parents et en équipe nous permettent de répondre au mieux aux appels, demandes et besoins de l'enfant. Aussi, tous les actes sont verbalisés à l'enfant, et nous essayons d'amener l'enfant à une participation active dans une recherche constante d'accès à l'autonomie.

B - Rôle du professionnel

- Assurer une continuité du lien par des échanges avec les parents et ainsi, ne pas nier l'importance des premières relations tissées par l'enfant et sa famille qui sont la base de sa sécurité affective. Petit à petit, le professionnel nouera d'autres liens avec l'enfant, c'est en instaurant une relation de confiance et de respect que la relation évoluera, prenant de la distance, se détachant du modèle maternel.
- Apporter à l'enfant des moments de relation individuelle et privilégiée lors des soins de maternage en prenant le temps de les effectuer.
- Respecter le rythme de l'enfant car cela participe à la fois à la sécurité physique et affective. L'observation est primordiale : savoir repérer les signes de fatigue, de faim, et y répondre de façon adaptée sont autant d'éléments qui amèneront une nécessaire relation de confiance.

- Être à l'écoute des besoins de l'enfant, qu'ils soient primaires comme la faim ou le sommeil ou secondaires comme l'envie d'être porté, rassuré, est primordial.
- Parler à l'enfant, lui expliquer ce qu'on lui fait, ce qui va survenir ensuite, et faire appel à sa participation.
- Rester vigilant face aux déviances qui peuvent parfois se produire dans une relation si étroite avec l'enfant. Être attentif à ne pas être dans la projection (chouchou ou bouc-émissaire), à toujours rappeler les limites qui sont les mêmes pour chaque enfant, à respecter le parent et à maintenir une juste distance relationnelle.

C - Le maternage à La Souris Verte

1) L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace a été conçu en priorité pour garantir la sécurité physique de l'enfant : meubles à sa taille, angles arrondis, tapis... mais aussi pour favoriser son accès à l'autonomie : une vasque basse pour le lavage des mains, un escalier pour arriver sur le poste de change, de petits WC, des lits bas pour que les plus grands puissent se lever seuls après la sieste...

Un espace "bébé" délimité par des meubles et canapés, permet aux plus petits accompagnés d'un adulte, d'être protégés de l'agitation.

Les plus petits sont le plus souvent possible installés à plat sur des tapis pour leur permettre de réaliser toutes leurs expériences motrices, l'adulte restant présent à leur côté pour les encourager dans leurs premiers pas vers l'autonomie.

Les salles de sieste sont confortables, chaleureuses, afin de faciliter l'endormissement. Attendant à la salle de jeu, elles permettent une bonne surveillance.

Tous les espaces de vie de l'enfant sont séparés par des portillons, des vitres. Ainsi, l'on peut garder l'intimité d'un lieu, par exemple les petites toilettes, tout en étant ouvert, à portée de voix ou de regards du professionnel.

Ainsi chaque lieu ou espace est un repère pour l'enfant. Il sait où retrouver son doudou, ses activités et jouets préférés...

L'aménagement reste néanmoins modulable.

2) Planning des professionnels

Chaque professionnel a un emploi du temps stable donc qui ne diffère pas d'une semaine à l'autre. Ce fait amène un repère pour les enfants. Même s'il ne nous est pas possible pour le moment, de réaliser un travail de référent à proprement parler, l'enfant accueilli de façon régulière bénéficie de cette stabilité. D'ailleurs un tableau de présence des professionnels est affiché à l'entrée du service pour que les parents puissent le consulter et annoncer à l'enfant les personnes qui s'occuperont de lui.

3) Le change et les soins d'hygiène

Le change et les soins de maternage sont effectués au rythme des besoins de chaque enfant.

Ces soins sont des moments privilégiés dans la relation individuelle avec un enfant : les professionnels prennent le temps d'en faire des moments d'échange, de plaisir et de contact.

Ils sont effectués dans la salle de bain, partiellement isolé du reste du groupe, dans le respect de l'intimité corporelle.

4) Le pot et les toilettes

« On n'impose pas le pot, on le propose ».

Le passage entre couches et toilettes se fait individuellement dans un rapport étroit entre la famille et les professionnels.

Deux petits wc adaptées à la taille de l'enfant, séparées par une cloison basse et un pot sont mis à leur disposition dans la salle de bain.

La décision émane de l'enfant, qui, sous l'influence des autres enfants du groupe, demande à aller aux toilettes ou répond favorablement aux encouragements des adultes. Ceux-ci l'accompagnent dans cette étape, l'incitant à exprimer son envie, l'aidant à se déshabiller, l'encourageant à faire tout seul...

Il reste le maître de son corps, et en aucun cas nous ne le forcerons dans cette étape.

5) L'hygiène

Nous accompagnons les enfants dans l'apprentissage des règles d'hygiène :

- se laver les mains avant et après les repas, après un passage aux toilettes et après certaines activités
- se débarbouiller le visage après les repas

Ces moments sont répétitifs et quotidiens afin de permettre aux enfants d'intégrer les règles et sont aussi des activités organisées de manière ludique pour susciter le plaisir. Là encore, nous l'aidons à faire tout seul !

6) Le portage

Le portage est un moyen essentiel dans notre pratique, pour rassurer l'enfant. C'est lui offrir un moment de relation privilégiée et individuelle et de retrait par rapport au groupe.

Aussi, dans la mesure du possible, les professionnels répondent aux diverses sollicitations des enfants (pleurs, demandes par gestes ou verbales...) par le portage. Et même si parfois le professionnel ne peut répondre dans l'instant aux sollicitations de l'enfant, la parole, les mots permettront à l'enfant de savoir qu'il a été entendu même si sa satisfaction est différée.

Chaque enfant a ses propres habitudes de portage se sentant plus à l'aise ou plus sécurisé dans telle ou telle position. C'est avec le concours des parents que nous assurons là encore, une continuité dans le mode de maternage pour s'en détacher petit à petit quand une relation de confiance sera en place.

7) Les "bobos"

Les « bobos » sont des moments d'émotion pour l'enfant et nous y portons beaucoup d'attention. Il importe pour nous de ne nier ni les sentiments, ni la douleur et de soigner rapidement l'enfant tout en le rassurant par des paroles et des gestes apaisants.

8) L'objet transitionnel ou doudou

L'objet transitionnel a une importance reconnue, à la fois pour rassurer l'enfant et conserver le lien avec la maison et ses parents.

Aussi, le doudou et/ou la tétine reste toujours accessible à l'enfant. Nous disposons d'une « maison des doudous » et d'un accroche-tétines dans la salle de vie principale, ainsi, chaque enfant peut en disposer à sa guise, selon ses besoins. Toutefois, nous essayons d'inciter l'enfant, sans obligation formelle, à ranger son doudou pour des activités spécifiques, repas, activités en salle de motricité, bricolage, ainsi que sa tétine, lorsque l'enfant est en train de développer son langage.

Pour les tout-petits qui n'ont pas encore élus de doudou, nous demandons aux parents de ramener une peluche, un foulard ou autre qui puisse faire un lien entre eux et nous.

D - Le maternage à La Pirouette

Les soins de maternage sont effectués au quotidien par l'assistante maternelle référente de l'enfant. Celle-ci prend en compte les informations transmises par les parents dans le cahier de liaison et complétées par un échange oral au moment de l'arrivée.

La continuité dans ces soins est favorisée par le fait qu'ils soient toujours effectués par la même personne : l'assistante maternelle qui établit une relation individuelle à chaque enfant.

Les soins de maternage visent à assurer la sécurité affective à chaque enfant : celle-ci passe à travers **la continuité du lien avec les parents**, à travers **des repères dans le temps et dans l'espace** et à travers **la qualité de la relation individuelle à chaque enfant**.

Les soins de maternage diffèrent selon l'âge de l'enfant :

- Le bébé est totalement dépendant : l'assistante maternelle veille à lui donner un sentiment de sécurité par une réponse adaptée à l'expression de ses besoins de base (faim, sommeil...). Elle est attentive à l'accompagner dans les moments clés de la journée par des rituels (sommeil, repas...), par une constance dans les espaces (chaque enfant a son lit). Lors des phases d'éveil, elle assure une continuité rassurante dans sa présence auprès du bébé : celui-ci est installé à proximité visuelle même si l'assistante maternelle est occupée avec les autres enfants accueillis. Elle peut le faire patienter en le rassurant verbalement. Elle prend le bébé dans ses bras aussi souvent que possible, le temps nécessaire pour lui permettre d'être rassuré, convaincue que le « portage » ne rend pas les enfants capricieux mais les rassure et de ce fait les aide à devenir autonomes.
- Les enfants de 18 mois et plus ont acquis de l'autonomie pour le déplacement et certains actes du quotidien. L'assistante maternelle tient compte des compétences de l'enfant et l'encourage, le valorise. Elle accompagne l'enfant dans les étapes de son développement sans imposer.
« Elle l'aide à faire tout seul » dans le respect de son rythme de développement individuel.

▪ Les repères

Les enfants trouvent des repères dans le temps à travers la succession répétitive de certains événements dans le déroulement de la journée, par exemple :

- Les horaires du déjeuner et du goûter
- Accompagner les allers et retours des aînés à l'école
- Des rituels (avant de se coucher, au moment des séparations)

Ils trouvent également des repères dans l'espace grâce à l'organisation dans les différentes pièces du domicile de l'assistante maternelle : chaque assistante maternelle définit clairement les espaces accessibles aux enfants accueillis, pour les jeux, pour les soins d'hygiène, pour les repas et les goûters, et pour le sommeil (chaque enfant ayant son lit).

Afin de permettre à l'assistante maternelle d'avoir de la disponibilité pour chacun, le nombre d'enfants accueillis est limité par un nombre de places accordées par son agrément et tient compte de l'âge et de l'autonomie de chacun.

▪ **Les soins d'hygiène :**

Ils sont prodigués autant de fois que nécessaire dans le respect du corps de l'enfant. L'assistante maternelle veille à respecter l'intimité de l'enfant et accorde une attention particulière dans ces moments d'échange individuel. Elle transmet progressivement aux enfants les règles d'hygiène.

▪ **L'objet transitionnel ou « doudou »**

L'assistante maternelle permet à chaque enfant d'avoir son « doudou » à disposition quand il en a besoin : chagrin, fatigue, séparation, endormissement... sont des situations particulièrement fragiles ou la présence rassurante du « doudou » devient un besoin. Cependant, progressivement, l'assistante maternelle encourage l'enfant (sans le lui imposer) à s'en séparer pour des moments de jeux.

VII. LA SOCIALISATION

A - Généralités

1) Les valeurs

- Faciliter l'intégration de chaque enfant
- Faciliter la communication et les échanges entre les enfants
- Instaurer une relation de confiance entre l'adulte et les enfants
- Établir des règles de vie et les faire respecter

Les enfants sont des êtres sociaux. Ils vont dès la naissance dégager des capacités à communiquer. Bien avant l'apparition de la parole, ils utilisent d'autres modes de communication : le regard, l'attitude, les gestes, les mimiques, les vocalises, les cris, les pleurs...

La relation de l'adulte avec l'enfant s'établit à travers ces différents langages. Elle est primordiale dans le développement de l'enfant, dans l'établissement de sa sécurité de base.

Le langage verbal occupe une place privilégiée dans cette relation :

- les mots qui accompagnent les gestes les attitudes de l'adulte
- les mots qui informent des événements qui concernent l'enfant et qui ont lieu dans son entourage

La socialisation se fait aussi à travers la communication et la rencontre entre enfants, quel que soit leur âge. Elle induit le respect de l'autre qui nécessite le respect de règles.

2) Rôle du professionnel

- Reconnaître les capacités précoces de l'enfant dans la communication
- Observer, écouter, entendre l'enfant : être dans la communication
- Reconnaître les émotions de l'enfant en y mettant des mots
- Réguler, si nécessaire, les relations entre les enfants
- Poser un cadre, des limites, des règles de vie et les faire respecter
- Organiser l'accueil pour faciliter les rencontres à travers le jeu, les activités libres
- Créer des instants de relation individuelle adulte-enfant
- Faciliter l'accès au langage : parler à l'enfant, lui communiquer ce qui se passe et l'encourager à parler

B- La socialisation à La Souris Verte

1) L'espace

La libre circulation dans l'espace ouvert (cf. l'activité à la Souris Verte) facilite la rencontre entre les enfants.

L'aménagement d'espaces de jeux plus intimes (coin cuisine, coin lecture, coin activités...) permet des instants de jeux spontanés en petits groupes, ce qui favorise l'échange entre adultes et enfants, et entre enfants.

2) Organisation de la journée :

▪ Groupes d'âge verticaux ou horizontaux

Par la succession de moments en grand groupe tous âges confondus, de moments en petits groupes et de moments en groupe d'âge horizontal, les enfants font des expériences relationnelles variées.

Les professionnels gèrent les changements en fonction de leur observation du groupe : agitation, sollicitation des enfants, besoin de calme pour les bébés... Ils s'attachent aussi à ne pas interrompre les moments de jeux spontanés harmonieux.

▪ L'activité libre

Le choix de privilégier l'activité libre laisse l'enfant découvrir l'autre et entrer en contact de sa propre initiative. Le jeu libre peut être considéré comme un développement de l'aptitude à communiquer à respecter l'autre, à accepter les contraintes de la vie collective, et à maintenir son individualité au sein du groupe.

▪ Moments de regroupement

Ce sont des moments institués quotidiennement qui regroupent les enfants autour d'une activité commune : les repas, les moments de transition, les activités organisées...

Par ces moments-là, l'enfant intègre les valeurs sociales et les règles communes à ce groupe.

3) Les règles

Elles sont définies en équipe par les professionnels qui les respectent et les font respecter. Elles fixent un cadre et des limites dont l'enfant a besoin pour évoluer en société. Elles sont clairement énoncées aux enfants et valables pour tous. Le respect de ces règles est un apprentissage nécessaire à la socialisation.

4) Le langage

Le langage est le mode de communication privilégié dans notre société. Tout au long de la journée, nous accompagnons les enfants dans cette étape de leur apprentissage :

- en organisant des ateliers développant le langage (chants, lecture, discussions, bibliothèque...)
- en incitant et valorisant la parole de l'enfant (lui demander son avis, de mettre des mots sur ses actions et ses émotions...)
- en verbalisant nos actes

C - La socialisation à La Pirouette

1) Au domicile de l'assistante maternelle

▪ La relation aux autres

L'enfant est accueilli dans un petit groupe de 2, 3 ou 4 enfants d'âge souvent différent. La taille du groupe facilite la relation entre eux.

Les enfants grandissent ensemble et des liens se nouent entre eux.

Ils expérimentent la relation aux autres sous le regard attentif de l'assistante maternelle, seule adulte de référence, qui régule les interactions par des mots d'encouragement, d'apaisement... Elle aide chaque enfant à se faire sa place et à respecter l'autre.

▪ Les règles

Chaque assistante maternelle définit à son domicile (lieu de vie de l'enfant) des règles de vie clairement énoncées et les fait respecter de la même façon par tous.

La capacité d'intégrer ces règles et de les respecter permettront à l'enfant de s'intégrer dans la vie sociale donc de se socialiser. Ces règles peuvent être transmises aux parents.

▪ Le langage

La proximité permanente de l'adulte permet à l'enfant d'être dans un bain de langage permanent : les mots de l'assistante maternelle l'accompagnent dans ses émotions, ses jeux, ses expériences, ses découvertes.

Cette proximité favorise l'échange et permet à l'enfant d'être entendu : cette relation individuelle l'incite à entrer dans le langage.

▪ La diversité des rencontres

La socialisation de l'enfant se fait également à travers la découverte que fait l'enfant d'une autre structure familiale : la famille et l'entourage de l'assistante maternelle.

Les rencontres diversifiées lors de sorties régulières enrichissent les expériences sociales.

2) Au jardin d'éveil

Ces regroupements réguliers dans la salle de jeux à la Maison de l'Enfant à Villé permettent aux enfants de faire des expériences régulières de la vie en collectivité et de progressivement se situer face à des enfants du même âge.

Il établit des liens à d'autres enfants et à d'autres adultes en profitant de la présence rassurante de sa « tatie ».

Les enfants de plus de 2 ans partagent une activité commune avec des enfants du même âge. Ce qui a pour effet de les préparer en douceur à l'entrée à l'école.

VIII. LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

A - Généralités

1) Les valeurs

- Instaurer une cohésion dans l'équipe autour du projet éducatif
- Favoriser une dynamique d'équipe, par l'échange, la communication, le respect mutuel et la confiance

La qualité du travail d'équipe contribue par excellence à la qualité de l'accueil des enfants et des familles.

Le travail d'équipe est conçu autour du projet éducatif qui en constitue la base. Il a été réalisé avec la participation de chaque membre de l'équipe afin de fédérer chacun autour des mêmes buts et des moyens que nous nous donnons pour les atteindre. Le travail d'équipe, par l'outil des réunions, va alors le faire évoluer, l'améliorer dans un objectif de cohésion.

La parole joue un rôle important dans le travail d'équipe. Il est nécessaire que cette parole circule librement afin :

- de donner la possibilité à chacun de s'exprimer, s'affirmer
- d'éviter les non-dits et donc les tensions nuisibles au bon fonctionnement des services
- de trouver une cohérence dans la façon de répondre aux besoins des enfants.

2) Rôle du professionnel

- Être un acteur responsable dans le fonctionnement de l'équipe
- Participer à la réflexion
- Faire part de ses observations et des difficultés
- Faire vivre et évoluer le projet éducatif

B - Le travail d'équipe à La Souris Verte

1) L'équipe pluridisciplinaire

L'équipe est composée d'une éducatrice de jeunes enfants responsable du service, d'une puéricultrice DE adjointe, d'une éducatrice de jeunes enfants, de trois animateurs petite enfance, de trois auxiliaires de puériculture, et d'un agent polyvalent, aide cuisine et ménage, qui le cas échéant effectue également des remplacements au niveau de l'animation.

Se rajoute à cette équipe de base un apprenti.

2) Les réunions

Deux réunions mensuelles sont organisées en soirées pour permettre la participation de chacun.

▪ Les réunions d'équipe

Elles sont animées par la responsable du service et son adjointe. D'une durée de 2h15 à 2h30, elles ont lieu une fois toutes les 6 semaines en moyenne. Elles vont permettre d'aborder l'organisation du quotidien, d'élaborer des projets pédagogiques, de parler des enfants, de faire passer des informations...

▪ Le GAP

C'est une analyse des pratiques, menée par une psychologue extérieure à la petite crèche à raison de 16h par an. Cette réunion, qui se déroule sans la présence des responsables permet à l'équipe de parler de ses pratiques, d'aborder les problèmes que peuvent rencontrer chacun avec un enfant, une famille, un membre du personnel, etc... Le choix des sujets de discussions est laissé à l'équipe en fonction des besoins.

3) Les outils de communication dans l'équipe

Les fiches de transmissions

Ce sont des documents pré-imprimés élaborés par l'équipe des professionnels. Ils sont quotidiens : c'est-à-dire que pour chaque enfant il y a une fiche de transmission par jour d'accueil. Ils permettent d'assurer une cohérence et le relais entre les différentes personnes (parents et professionnels) qui s'occupent de l'enfant au cours de la journée

La fiche de suivi de l'enfant

Elle suivra l'enfant durant tout son temps d'accueil. Elle est remplie exclusivement par les

professionnels. Y sont consignés les grandes étapes de son évolution, la marche, le passage aux repas non mixés, les rituels d'endormissement, les événements familiaux... Elle doit permettre à tout membre de l'équipe d'avoir les informations indispensables pour connaître le développement actuel de l'enfant, ses compétences et son autonomie.

Les transmissions orales

Des transmissions orales s'effectuent au rythme du roulement de l'équipe dans la journée, un temps étant prévu à cet effet notamment après le repas. Sont transmis essentiellement des informations autour des enfants présents.

Le cahier de réunion

Chaque décision prise en équipe est consignée dans ce cahier. Un membre de l'équipe absent lors des réunions peut s'y référer pour voir les sujets abordés. C'est aussi un outil de rappel des orientations et décisions qui ont été prises en commun.

Le cahier d'équipe

Il permet à chaque membre de l'équipe d'y apposer des informations, des remarques, de soulever un problème, ou simplement de s'adresser à tous sans avoir à attendre la réunion suivante. Consultable à tout moment, il reste à disposition et chaque professionnel est tenu de le lire quotidiennement.

Le cahier de transmission Santé

Des informations et retours du RSAI y sont annotés après chaque visite.

4) La formation collective

En fonction des besoins de l'équipe, d'un questionnaire, d'un projet... des formations internes sont organisées sous la forme d'une ou deux journées pédagogiques par an.

5) L'accueil des nouveaux professionnels dans l'équipe

À l'embauche, le nouveau professionnel prend connaissance du projet d'établissement et de sa fiche de poste.

Dans un premier temps, il sera accompagné par un professionnel de fonction équivalente ou de son supérieur hiérarchique pour faire connaissance à la fois avec l'équipe et le fonctionnement du service d'accueil.

Ses collègues se chargeront de faciliter son intégration, en le présentant aux enfants, aux parents et aux professionnelles des autres services, en mettant à son service leur expérience et leur compétence. Un bilan sera effectué avant la fin de la période d'essai, entre le salarié et la coordinatrice.

C - Le Travail d'équipe à La Pirouette

1) La composition de l'équipe

L'équipe est composée d'assistantes maternelles agréées, d'une responsable coordinatrice infirmière-puéricultrice DE et d'une adjointe coordinatrice éducatrice de jeunes enfants DE. Le référent Santé et Accueil Inclusif du service intervient une fois tous les 2 mois.

2) Les réunions

Afin de permettre aux assistantes maternelles d'y assister en toute disponibilité (c'est-à-dire en dehors des heures d'accueil des enfants), elles ont lieu en soirée, à la Maison de l'Enfant. La présence y est obligatoire. Elles sont de 2 types.

▪ Les réunions d'équipe

Elles sont animées par la coordinatrice responsable du service et son adjointe. Un calendrier des réunions est établi par année scolaire à raison de 6 réunions de 2 heures entre septembre et juin. La fréquence et le nombre peuvent en être modifiés au regard de formations en cours afin de ne pas surcharger l'emploi du temps. Y sont abordés les thèmes suivants : informations, rappel de règles, du règlement, des protocoles, discussion autour d'une problématique rencontrée par une assistante maternelle, ateliers de travail pour organisation d'événements ou autour de projets.

▪ Les GAP

Ces réunions sont animées par une psychologue à raison de 6 séances de 1 h 30 par an. Ce sont des temps de réflexion réservés exclusivement aux assistantes maternelles autour de problématiques rencontrées par celles-ci dans l'exercice de leur fonction (relation à l'enfant, aux parents ou dans l'équipe).

3) Les outils de communication

▪ Le cahier de liaison

Il est individuel pour chaque enfant. Il est rempli au quotidien d'une part par les parents et d'autre part par l'assistante maternelle ayant l'enfant en charge. Il accompagne toujours l'enfant. C'est un support très utile lorsque l'enfant est confié en remplacement à une autre assistante maternelle de l'équipe.

▪ Les feuilles de renseignements

Une copie de certains documents administratifs est transmise à l'assistante maternelle par la responsable : les autorisations signées par les parents, les coordonnées de la famille et les informations médico- sociales.

▪ « Pirouette info »

Ce document est édité une fois par an, transmis à chaque assistante maternelle avant la période de l'été.

▪ **La chaîne téléphonique**

La liste des coordonnées téléphoniques de l'ensemble des assistantes maternelles est transmise à chacune. Pour faire circuler une information de façon efficace et rapide, nous utilisons la méthode de la chaîne téléphonique dont les règles sont clairement fixées. Cela permet de pallier les difficultés liées à l'éparpillement géographique des lieux d'exercices (domicile)

4) Le Jardin d'éveil

Ce moment de regroupement hebdomadaire des assistantes maternelles (avec les enfants), permet d'établir et de maintenir un lien régulier entre les membres de l'équipe. C'est un lieu d'échange et de partage d'activités et d'expériences ainsi que de transmissions d'informations.

5) La formation collective

Des formations collectives sont organisées pour l'équipe dans sa globalité afin de permettre d'avancer ensemble sur un point à développer. Ces moments de formation permettent le développement de la réflexion en équipe.

6) Le partage des compétences et la complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire

Autour de l'enfant se mobilisent différents professionnels qui mettent leurs compétences en commun. Ainsi, l'équipe prend tout son sens.

▪ **Les visites à domicile**

Les coordinatrices effectuent des visites au domicile de chaque assistante maternelle pour y compléter l'observation des enfants et réfléchir ensemble à des pistes d'action face aux difficultés.

▪ **Les rdvs individuels entre une assistante maternelle et la responsable**

Des rdvs individuels sont proposés à la demande de la responsable et/ou de l'assistante maternelle afin de trouver une ligne de conduite cohérente face à une situation.

▪ **Des moments de liaison hebdomadaires**

Les coordinatrices Petite Enfance, responsable et adjointe des services travaillent en étroite collaboration.

Ainsi elles assurent la continuité de la fonction de direction et harmonisent le fonctionnement de chaque équipe...

7) L'intégration des nouveaux professionnels dans l'équipe

Lors de toute embauche, la responsable transmet au nouveau professionnel sa fiche de poste, le projet d'établissement, l'organigramme, le règlement de fonctionnement du service et les différents protocoles existants afin de favoriser son intégration dans l'équipe.

8) Des réunions de cohésion pour les coordinatrices

Ces réunions avec la direction de notre association gestionnaire visent à harmoniser le fonctionnement de l'EAJE et inscrire chaque acteur dans le projet social de la MJC Le Vivarium. Elles sont de diverse nature, comité de direction, commission enfance, projets...

IX. LA PLACE DES PARENTS

A – Généralités

Accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille. C'est valoriser prioritairement les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant...

Il s'agit de permettre aux parents de confirmer leur rôle tout au long des différentes étapes de la vie de leur enfant ; et aux professionnels de pouvoir prendre le relais dans ces mêmes moments.

Faire participer les parents à la vie quotidienne de l'établissement, c'est reconnaître que les compétences ne sont pas du domaine exclusif des professionnels, que les parents sont compétents pour leur enfant, et que leurs connaissances, leur savoir-être avec cet enfant peuvent être pris pour modèle pour accompagner l'enfant dans le respect de sa personnalité.

Donner une place aux parents et permettre à l'enfant d'accéder à une socialisation dans un climat de sécurité affective suppose de mettre l'accent sur l'échange et la communication parents/professionnels

1) Les valeurs

- Reconnaître le parent comme premier éducateur de l'enfant
- Instaurer une relation de confiance
- Faciliter les échanges et la communication

2) Rôle des professionnels

- Respecter chaque parent, ne pas porter de jugements
- Être à l'écoute de leurs préoccupations, attentes, difficultés
- Informer

B - La place des parents à La Souris Verte

1) Le rendez-vous d'admission

Il est le premier contact des parents avec la structure d'accueil, en ce sens il est primordial. Par l'écoute, l'échange, les réponses apportées au questionnement des parents, la détermination de leur besoin, se crée la base d'une relation de confiance indispensable.

2) L'adaptation avec les parents

C'est une relation triangulaire entre l'enfant, ses parents et le professionnel : l'occasion de faire connaissance, d'asseoir une relation de confiance autour de l'enfant, point central de cet entretien qui a lieu dans le groupe de vie avec les autres enfants accueillis.

Les professionnels s'enquêtent des rythmes de l'enfant, de ses jeux préférés, de sa santé, des renseignements autour de sa naissance

Le parent, entré au cœur du lieu de vie, peut avoir durant ce temps un aperçu du fonctionnement, de son organisation ainsi que de la relation entre l'équipe et les enfants présents.

3) Les moyens de communication

▪ Les locaux

Une entrée conviviale donne accès aux différents lieux de vies et aux bureaux, un parent qui entre trouvera ainsi toujours un interlocuteur.

Un site internet permet à tous d'avoir des informations sur le quotidien des enfants, les activités, les événements ponctuels, certains rappels, des photos...

Des photos et « œuvres d'art » habillent aussi les murs en donnant un aperçu visuel aux parents, de la vie de leur enfant dans la structure.

▪ La vie quotidienne

Ce sont les transmissions journalières entre les parents et l'équipe qui sont la pièce maitresse d'une bonne cohérence dans la vie de l'enfant entre la maison et la petite crèche. Nous demandons aux parents de prendre un peu de temps à l'arrivée de l'enfant pour nous donner tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de l'accueil, verbalement mais aussi par écrit sur la feuille de transmission.

De même le soir, un retour sur la journée de l'enfant sera transmis aux parents ou toute personne autorisée à le chercher.

Tous les jours, les coordinatrices sont joignables pour des réservations, une prise de rendez-vous, des questions... Les parents ont également la possibilité de communiquer avec le service par messagerie électronique.

En dehors de ces permanences, les accueillants du service sont joignables pour les parents dont les enfants sont présents.

Le site internet constitue également une vitrine de la vie à la Souris Verte.

▪ **Rencontres avec la coordinatrice**

La coordinatrice prend contact avec les parents en cas de nécessité, si l'observation d'un enfant ou son comportement soulève un questionnement ou une difficulté à aborder. Les parents ont également l'opportunité de la rencontrer sur rendez-vous.

4) Les événements ponctuels

Les parents sont conviés à participer à des rencontres festives 1 à 2 fois par an, l'occasion pour eux d'échanger avec les professionnels et les autres parents et l'occasion de voir évoluer leur enfant dans la structure.

Nous restons également disponibles pour tout parent qui désirerait partager ses connaissances, ses passions avec les enfants accueillis sous la forme d'activités ponctuelles (musique, art plastique, ou art culinaire par exemple).

C - La place des parents à La Pirouette

1) Dans les premiers contacts

Lors des premiers contacts avec la responsable en vue de préparer l'accueil, celle-ci est à l'écoute des parents afin de comprendre quelles sont leurs inquiétudes, leurs attentes. Mais aussi, elle les informe quant à la spécificité du type d'accueil prévu pour leur enfant. Pour être rassurés, ils ont besoin de comprendre et de connaître. Ils interviennent directement dans le choix de l'assistante maternelle.

2) Dans l'accueil au quotidien

Quotidiennement, les parents entrent au domicile de l'assistante maternelle à l'arrivée et au départ de l'enfant chez elle. Leur interlocuteur privilégié du service est l'assistante maternelle. Elle les informe sur le déroulement de la journée de leur enfant, les progrès observés, les événements exceptionnels.

Les parents sont invités à énoncer clairement leurs attentes : leurs demandes et leurs souhaits sont suivis à condition qu'ils aillent dans le sens de ce que nous savons du bien-être de l'enfant, que cela soit conforme au règlement de fonctionnement en cours et que cela soit compatible avec les contraintes de l'assistante maternelle dans le cadre de l'accueil de plusieurs enfants.

Ils sont également invités à aborder sans tarder les situations qui les gênent afin d'éviter les non-dits qui parasitent la relation au quotidien.

Ils ont le droit de savoir et de comprendre sans bien sûr, intervenir dans l'organisation globale chez l'assistante maternelle.

3) Rencontre avec la responsable

La responsable prend contact avec les parents si l'observation de l'enfant ou le discours de l'assistante maternelle met en évidence une difficulté dans le comportement ou l'évolution de l'enfant, afin de mener une réflexion commune autour de celui-ci.

Les parents ont également la possibilité de rencontrer la responsable, à leur initiative en sollicitant un rendez-vous.

4) Les événements ponctuels

Les parents sont toujours informés au préalable des événements exceptionnels auxquels leur enfant va participer (sortie, pique-nique, activités, fêtes...) et avec régularité, ils sont invités à participer avec leur enfant à une animation telle une fête afin de pouvoir partager avec lui certains moments festifs dans le cadre de l'accueil.

Dès qu'un projet ponctuel ou au long cours est mis en place, une information écrite (préparée par l'équipe d'encadrement) ou orale (transmise par l'assistante maternelle) permet aux parents d'en être informés.

XI. PROJETS

A – L'Art en éveil

Les enfants sont dans une période de **découverte d'eux-mêmes, des autres et de leur environnement** et utilisent pour cela leurs différents **sens**.

L'art et l'enfant sont indissociable. L'enfant a besoin de ressentir pour grandir et l'art est émotion.

Tout au long de ce projet nous proposerons aux enfants :

- de peindre avec les mains, les pieds, avec des végétaux, sur des supports de différents textures, de l'argile, du tissu...
- de chanter, de danser, respirer, découvrir des instruments
- de parler des photos et dessins de notre boîte à image
- d'exposer nos photos dans notre salle de psychomotricité
- de profiter de la venue de la bibliothécaire et de ses nouveaux livres
- et d'autres surprises.

Et ainsi **d'éveiller leur créativité, leurs sens, susciter des émotions et entrer en relation avec les autres.**

B – Le livre

Dans cette période particulière du développement de l'enfant en crèche, marquée par l'accès au langage et la socialisation, notre futur projet s'articulera autour du livre :

- interventions régulières de la médiathèque de Villé, lecture, kamishibaï, contes....
- création de livres avec et pour les enfants
- activités créatives autour d'un livre
- etc.

C – La communication : les sites internet

Nous sommes vigilants à les mettre à jour régulièrement : articles divers, renseignements administratifs, projets, tranches de vie et photos dans l'espace sécurisé (accessibles uniquement aux parents avec un code d'accès)

C – L'inclusion des parents dans la vie du Multi-Accueil

Nous souhaitons développer des projets incluant les parents.

Nous tenons tout d'abord à maintenir des rendez-vous en présentiel avec les parents ou futurs parents, nos préinscriptions et inscriptions se déroulent sur rdv à la Maison de l'Enfant, l'occasion pour les parents d'obtenir toutes les réponses à leurs questions, de visiter les locaux et rencontrer l'équipe.

Après deux années de pandémie, nous souhaitons à nouveau pouvoir inclure les parents dans les projets pédagogiques actuels et futurs, les inviter à partager leurs compétences, leurs loisirs avec les enfants (un parent qui joue de la musique, un parent cuisinier qui vient réaliser une recette, etc..) et créer des moments de partage lors de fêtes.